Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle pour la saison 2001/2002

Le canton de Vaud consacrera 135'000 francs à l'aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle durant la saison 2001/2002. Six compagnies bénéficieront de ce soutien, deux dans le cadre d'un " contrat de confiance " de trois ans et quatre sous forme de subventions ponctuelles.

En 1998, sur proposition de la Commission vaudoise de la danse, le Conseil d'Etat a passé un premier " contrat de confiance " avec la Compagnie Nomades à Vevey, qui est arrivé à échéance à fin 2000. Cette nouvelle forme de soutien doit permettre à des chorégraphes expérimentés de développer une démarche originale sur trois ans, au cours desquels deux spectacles au minimum doivent être présentés en public.

Dès cette année, le Conseil d'Etat a décidé d'élever le montant du " contrat de confiance " de 35'000 à 40'000 francs et d'en allouer un deuxième, en convenant que son montant devrait progressivement être augmenté.

Les bénéficiaires de ces contrats sont les deux compagnies lausannoises suivantes : " Fondation Compagnie Fabienne Berger " et " Parano Fondation ", dont respectivement Fabienne Berger et Gilles Jobin assument la direction et la chorégraphie.

La Commission vaudoise de la danse a en outre décidé de soutenir ponctuellement la réalisation de quatre projets de création durant la saison 2001/2002 (sur les huit déposés dans le délai légal) par l'octroi des subventions suivantes :

25'000 francs à la " Compagnie Nomades ", à Vevey, pour monter le spectacle intitulé " Brèves de comptoir " (chorégraphe : Serge Campardon) ;

15'000 francs à la " Compagnie Linga ", à Pully, pour monter le spectacle intitulé " Dédié à Jerzy Norbert " (chorégraphes : Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo) ;

8'000 francs à la " Compagnie Jean-Marc Heim ", à Lausanne, pour monter le spectacle intitulé " Let my dreams come true " (chorégraphe : Jean-Marc Heim) ;

7'000 francs à la " Compagnie Arthur Kuggeleyn ", à Lausanne, pour monter le spectacle intitulé " Corps de chauffe, 100 manières de devenir chaud " (chorégraphe :

Arthur Kuggeleyn).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 mars 2001

M. Henry Rosset, président de la Commission vaudoise de la danse, adjoint du chef du Service des affaires culturelles, 021/316 33 03